

SCI [REDACTED]

---

[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]

Bonjour Monsieur THOMAS,

[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]  
[REDACTED]

Après votre souscription nous vous demanderons différents éléments justificatifs pour finaliser votre dossier :

- 1 pièce d'identité pour chaque personne détenant au moins 25% des parts de l'entreprise ou des droits de vote
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois pour chaque personne détenant au moins 25% des parts de l'entreprise ou des droits de vote
- Le Kbis pré transfert de votre entreprise
- Les statuts pré-transfert de votre entreprise

Ces éléments seront à déposer sur votre espace personnel que vous pourrez créer après votre souscription. Ensuite vous recevrez l'attestation de domiciliation sous 72h maximum.

Pour rappel, nous ne prenons pas en charge les frais administratifs liés au changement d'adresse de votre siège social auprès du greffe.

Cordialement,